



DIVERS

A l'arrière de la maison, je constate qu'est en place une petite cabane de jardinier métallique posée sur un socle béton.





SYSTEME DE CHAUFFAGE

Je constate sur le tableau électrique qu'une mention indique que la maison est équipée de chauffage au sol.

Au niveau de l'étage, j'ai constaté la présence de radiateur électrique dans chacune des chambres.

L'électricité étant coupée, je ne suis pas en mesure de savoir s'il y a également le chauffage au sol à l'étage.

Concernant le rez-de-chaussée, je note l'absence de tout radiateur électrique.

Je précise que l'ensemble de ce procès-verbal descriptif a été réalisé sans électricité. Je ne suis donc pas en mesure de savoir si les appareils électriques fonctionnent.

Telles sont mes constatations.

Puis, de retour en mon étude, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit auquel j'ai annexé :

- Les photographies prises par mes soins au moment du constat ;



Mathieu VARCIN
Commissaire de Justice associé
04100 MANOSQUE

La description étant terminée, je me suis retiré pour rédiger le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé les photographies prises par mes soins.

Acte taxé.

COUT

Emolument	226.60	€
SCT	7.67	€
Photographies	60.00	€
<hr/>		
Total Hors Taxe	294.27	€
TVA à 20%	58.85	€
Taxe	11.16	€
Total Toutes taxes	364.28	€



Mathieu VARCIN
Commissaire de Justice
Membre de la SELARL AMAT ET VARCIN
04100 Manosque